

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-678295

12376

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 12553 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ATTOUNI IMANE

Date de naissance : 10/11/1987

Adresse : Parc des sports Golf City Imm 102 Apt 5

La ville verte casa

Tél. : 0661394378 Total des frais engagés : 1600 DHS

Autorisation CNIDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

H. BEN CHIKHI
Dermatologue - Vénérologue
Angle Bd. 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca - Tel: +212 35 29 85 00 00

Cachet du médecin :

Date de consultation : 23/06/12

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Demahze

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casa

Signature de l'adhérent(e) : 14

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/06/22 100			300 0%	INP : <input type="text"/> Pr. H. BENCHAGHLI Dermatologie - Vénérologie Bd. 2 Mars et Rue Amsterdam Tél. +212 25 22 85 00 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DES JEANNEAUX CEAENBAUZIER D'Azemps 250829 05 22 23 50 79 09-79-TP 32960411</i>	<i>13/06/99</i>	<i>T = 88750 INPE : 03102</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
AB - 06-06 13/06/92	13/06/92	4,13 ARROTAIRE HDA CASABLANCA Dr. Nazir HDA 3, RUE MIRIBOU 230 725310 18.92 T 0522 307253 30 31 39	4,13 ARROTAIRE HDA CASABLANCA Dr. Nazir HDA 3, RUE MIRIBOU 230 725310 18.92 T 0522 307253 30 31 39

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Pr. H. BENCHIKHI

Dermatologie - Vénérologie

Ex Chef de service au CHU Ibn Rochd

Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

أستاذة حكيمه بنشيخي

الأمراض الجلدية و التناسلية

رئيسة سابقة لقسم أمراض الجلد بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le 13.06.2022

Mme ATTIOUI Imane

1 TERFINE 250 MG BOITE DE 28 CP

Un cp par jour au cours d'un repas principal pendant deux mois
A commencer après vérification des transaminases

29900 2

31500

2 EPTA PSO ONGLES VERNIS

A appliquer une fois par jour sur les ongles, ne pas utiliser de dissolvant

34000

3 ONIFINE CREME 30 G

Une application par jour entre les orteils jusqu'à guérison, le soir

4 DCP LOTION BHA

38000

A appliquer sur le dos avec disque de coton, ne pas rincer

~~PHARMACIE LES JARDINS~~
~~DE L'OCEAN BAY SIDI AÏ~~
~~Route d'Al-Jemour Km 15~~
~~Dar Bouazza - Casablanca~~
~~Tél : 05 22 29 08 29~~
~~RC : 399369 - P. : 32960411~~

Spécialités

Dermato-Allergologie
Maladies Vénériennes
Dermatologie esthétique
Laser cutané

hb.benchikhi@gmail.com

Pr. H. BENCHIKHI
Dermatologue - Vénérologue
Angle Bd. 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca - Tel. +212 32 85 00 00

Cabinet privé

Résidence Amsterdam
Angle Bd 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca (au-dessus de Mc Donald's)
05 22 85 00 00 / 05 22 80 02 02
I.C.E.: 001809642000021 - INPE : 091028167

LOT 21009
PER 09/24
PPV 199 DH 00

LOT 21009
PER 09/24
PPV 199 DH 00

LOT : 031
PER : SEP 2024
PPV : 34 DH 00

Pr. H. BENCHIKHI

Dermatologie - Vénérologie

Ex Chef de service au CHU Ibn Rochd

Ex Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

أستاذة حكيمه بنشيخي

الأمراض الجلدية و التناسلية

رئيسة سابقة لقسم أمراض الجلد بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء

أستاذة سابقة بكلية الطب بالدار البيضاء

Casablanca, le 13 Juin 2022

Mme ATTIOUI Imane

- Prélèvement d'ongles des gros orteils et du 2ème orteil gauche pour examen mycologique :

ED et culture

- Transaminases

Pr. H. BENCHIKHI
Dermatologie - Vénérologie
Angle Bd. 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca 10100 +212 05 22 85 00 00

LABORATOIRE HDA D'ANALYSES MEDICALES
Dr.Nazha HDA
3,Rue Tarik Ibnou Ziad Casablanca
Tél: 0522 30 72 53/30 18 97
Fax: 0522 30 31 39

Spécialités

Dermato-Allergologie
Maladies Vénériennes
Dermatologie esthétique
Laser cutané

Cabinet privé

Résidence Amsterdam
Angle Bd 2 Mars et Rue Amsterdam
Casablanca (au-dessus de Mc Donald's)
05 22 85 00 00 / 05 22 80 02 02
I.C.E.: 001809642000021 - INPE : 091028167



مختبر أدا للتحاليل الطبية LABORATOIRE HDA D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

Dr. Nazha HDA

Médecin Biologiste - Cytogénéticien
Ancien Chef de Service du Centre de Biologie
Médicale de l'Institut Pasteur
Diplômée des Universités de Bordeaux et Lyon

Dr. Asma ZEGGWAGH

Médecin Biologiste - Cytogénéticien
Ancien Interne du CHU de Casablanca
Diplômée des Universités de Casablanca et Montpellier

FACTURE N° : A2206-0537

Casablanca le 13-06-2022

Mme ATTIOUI Imane

Date de l'examen : 13-06-2022

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PSA	Prélèvement sang adulte	E25	E
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
	Examen mycologique rech, cult, ident	B90	B
	Examen mycologique rech, cult, ident	B100	B

Total des B : 290

TOTAL DOSSIER : 413.6 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : quatre cent treize dirhams soixante centimes

LABORATOIRE HDA D'ANALYSES MEDICALES
Dr. Nazha HDA
3,Rue Tarik Ibnou Zyad - Casablanca
Tél: 0522 30 72 53 / 30 18 92
Fax: 0522 30 31 39



LABORATOIRE HDA D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

Dr. Nazha HDA

Médecin Biologiste - Cytogénéticien
Ancien Chef de service du Centre de Biologie Médicale de l'institut Pasteur
Diplômée des universités de Bordeaux et Lyon

Dr BENCHIKHI HAKIMA

Enregistré le 13-06-2022
Prélevé le 13-06-2022 12:18
Edité le 08-07-2022 à 15:52

Dr. Asma ZEGGWAGH

Médecin Biologiste - Cytogénéticien
Ancien interne du CHU de Casablanca
Diplômée des universités de Casablanca et Montpellier

Mme Imane ATTIOUI

Dossier N° : A2206-0537
Né(e) le : 10-11-1987 Sexe : F

Page N° 1 / 2

compte rendu corrigé

BIOCHIMIE SANGUINE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE

Transaminases GOT (ASAT)	19	UI/L	(0-40)
Transaminases GPT (ALAT)	14	UI/L	(<41)

PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE

EXAMEN MYCOLOGIQUE

Origine du prélèvement : ONGLE ORTEILS DROIT

Examen cytologique

Levures bourgeonnantes : Absence de Levures
Filaments mycéliens : Présence de rares filaments mycéliens
Pseudofilaments mycéliens : Absence de pseudofilaments mycéliens
Cellules épithéliales : Quelques

Examen mycologique

Cultures : POSITIVES
Numération myco : Isolement et identification de rares colonies de :
Champi : *Trichophyton rubrum*

EXAMEN MYCOLOGIQUE

Origine du prélèvement : ONGLE ORTEILS GAUCHE



LABORATOIRE HDA D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE

Dr. Nazha HDA

Médecin Biologiste - Cytogénéticien
Ancien Chef de service du Centre de Biologie Médicale de l'institut Pasteur
Diplômée des universités de Bordeaux et Lyon

Dr BENCHIKHI HAKIMA

Enregistré le 13-06-2022
Prélevé le 13-06-2022 12:18
Edité le 08-07-2022 à 15:52

Dr. Asma ZEGGWAGH

Médecin Biologiste - Cytogénéticien
Ancien interne du CHU de Casablanca
Diplômée des universités de Casablanca et Montpellier

Mme Imane ATTIOUI

Dossier N° : A2206-0537
Né(e) le : 10-11-1987 Sexe : F

Page N° 2 / 2

Examen cytologique

Cellule épithéliale:

Levures bourgeonnantes :
Filaments mycéliens :
Pseudo-Filaments mycéliens :

Quelques

Absence de Levures

Présence de rares filaments mycéliens

Absence de pseudofilaments mycéliens

Examen mycologique

Cultures :

Numération myco :
Champi :

POSITIVES

Isolement et identification de rares colonies de :
Trichophyton rubrum

Les cultures restent en observation pendant 4 semaines.

Dr ZEGGWAGH Asma
Médecin Biologiste
Laboratoire HDA 23,25
Rue Tarik Ibnou Zyad - Casablanca